

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Anais Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Le 9 novembre 2016

Le Département mobilise les acteurs de cette nouvelle source d'énergie

La méthanisation, une filière à développer

La Loire-Atlantique est une terre d'innovation en matière d'énergies renouvelables : premier département de la région en capacité de production d'énergie éolienne terrestre, implantation d'éoliennes en mer, recherches sur l'énergie de la houle et l'algoraffinerie avec les micro algues, ou encore les biofertilisants.

Fortement engagé dans la transition énergétique, le Département se mobilise pour le développement de la méthanisation, une source d'énergie encore peu utilisée localement, en réunissant les acteurs de cette filière.

Objectifs : créer les conditions du déploiement de la méthanisation et accompagner les initiatives qui verront le jour sur les territoires, depuis la sensibilisation locale jusqu'à la mise en service, tout en apportant **des garanties pour un développement maîtrisé de cette source d'énergie**.

Les représentants du **Département, de Loire-Atlantique Développement-Sela, de GrDF et GRT-Gaz, de la Chambre d'agriculture, de l'Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement (AILE), de l'ADEME de La Caisse des Dépôts et consignations** se réunissaient ce mercredi 9 novembre pour un premier comité de pilotage.



La méthanisation c'est quoi ?

La méthanisation est un procédé consistant à produire du gaz renouvelable à partir de matière organique : déjections animales, rejets de l'industrie agro-alimentaire, déchets organiques urbains.... Ces **déchets organiques sont transformés en biogaz**. Ce gaz, qui a exactement la même composition chimique que le gaz naturel, peut être directement injecté sur le réseau de distribution ou être transformé en **électricité** et en **chaleur** par combustion.

Il s'agit d'une chaîne vertueuse qui permet aux producteurs de déchets (les villes, les fermes, les usines notamment) de récupérer, après traitement et valorisation, de la chaleur directe ou du combustible. Le **bio-carburant**, produit également grâce à la méthanisation, peut quant à lui être utilisé pour les voitures, les camions, les cars ou les bus, les bennes à ordures ou les péniches. Enfin, la méthanisation produit également du **digestat**, un fertilisant utilisable par l'agriculture.

La méthanisation c'est une des **solutions concrètes** de la **transition énergétique**.



Réunir les acteurs de la filière pour encourager son développement

Le Département **animateur majeur et engagé et dans la transition énergétique**, se mobilise pour développer localement la méthanisation, depuis la sensibilisation des territoires jusqu'à la mise en service, en associant les **compétences** et les **outils techniques et financiers** des différents acteurs de la filière.

Les partenaires de ce dispositif original et leurs **compétences complémentaires** sont :

- **Département** : accompagnement à l'émergence de projet et animation du dispositif
- **LAD-Sela** : Ensemble/Assembleur de projet
- **GrDF et GRT-Gaz** : expertise technique et mobilisation des industriels
- **Chambre d'agriculture** : sensibilisation et formation des acteurs agricoles
- **AILE** : sensibilisation et accompagnement vers le Plan Biogaz Pays de Loire
- **ADEME** : coordination avec le Plan Biogaz Pays de Loire
- **La Caisse des Dépôts et consignations** : expertise financière

Ce dispositif repose sur une **charte** précisant le rôle de chacun des signataires dans l'accompagnement du développement de la méthanisation en Loire-Atlantique.

Au-delà d'un rôle de coordination du dispositif, le Département intervient également **techniquement** en mettant à disposition des données de **CartoMétha**, outil cartographique créé par le Département pour localiser les sites propices.

Un potentiel encore peu exploité en Loire-Atlantique

Département d'élevage, la Loire-Atlantique présente un potentiel de méthanisation actuellement très peu exploité. Aussi, en accompagnement de mesure de sobriété et d'efficacité énergétique, le développement de la méthanisation apparaît comme une voie prometteuse, au sein d'une combinaison énergétique mêlant éolien, bois-énergie, photovoltaïque, ou encore solaire thermique, pour réaliser la transition énergétique de la Loire-Atlantique.

L'outil CartoMétha montre que presque tous les territoires disposent d'un potentiel de déploiement de la méthanisation, sous des modalités différentes, tant du point de vue de l'approvisionnement en matières méthanogènes (déchets agricoles, industriels ou urbains), de la valorisation des produits de la méthanisation, et notamment de la chaleur (vers des établissements sociaux, industries, serres maraichères ou encore piscines), que des modalités mêmes du méthaniseur (petite unité « à la ferme », unité « industrielle »...). En schématisant, la formule « à chaque territoire sa méthanisation » pourrait ainsi être appliquée en Loire-Atlantique !

Le Département, mobilisé pour un territoire à énergie positive !

Le Département veut participer à une véritable transition énergétique avec des objectifs très ambitieux : **diviser par trois les besoins en énergie et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre du territoire** à l'horizon 2050 par rapport à 1990. Le Plan climat énergie décline ces objectifs dans les principales politiques publiques départementales : bâtiments, transports, consommation, repas dans les cantines...

Entre autres, le Département :

- Accompagne le développement de la **méthanisation** (développement de CartoMétha...)
- Accompagne le développement de l'**éolien citoyen** (éolien citoyen en Pays de Vilaine, à Ancenis, à Plessé)
- Propose aux établissements scolaires le dispositif « Mon collège engagé pour l'environnement ». **Lors de l'année scolaire 2015/2016**, 50 collèges se sont engagés dans ce dispositif soit 16 000 collégiens concernés par les actions des projets déployés par les établissements (défi énergie...)
- Intègre les enjeux environnementaux dans toutes les politiques du Département : **rénovation énergétique des bâtiments départementaux**, encouragement aux déplacements doux...

Quelques chiffres clés

- Environ 90% de l'énergie consommée en Loire-Atlantique est produite en dehors du département
- Environ 10% de l'énergie consommée en Loire-Atlantique est d'origine renouvelable
- 1 700 GWh/an : c'est le potentiel départemental maximal d'énergie théoriquement disponible pour méthanisation, c'est l'équivalent de 9,5 millions de bouteilles de gaz par an, ou de la production annuelle de 425 éoliennes (à comparer aux 154 éoliennes actuellement en exploitation dans le département)
- Seuls 10 méthaniseurs pour une production d'énergie de 42 GWh/an sont aujourd'hui exploités en Loire-Atlantique